Panel 3

Thème : Niveau réel de préparation des acteurs de la filière face à l'entrée en vigueur du RDUE.

Modérateur

Ghislain Fomou

EFI

.....

Rappel: le RDUE combine une interdiction et une obligation de diligence raisonnée

Quoi?

Art. 3

Il est interdit…

- **…de mettre sur le marché…**
- **…ou de mettre à disposition…**

…**les produits en cause**, à moins qu'ils remplissent les conditions suivantes:

1. …**zéro déforestation**
2. …**légaux**
3. …couverts par une **déclaration de due diligence**

Comment?

Art. 8-9-10-11

Les opérateurs exercent la diligence raisonnée, y compris:

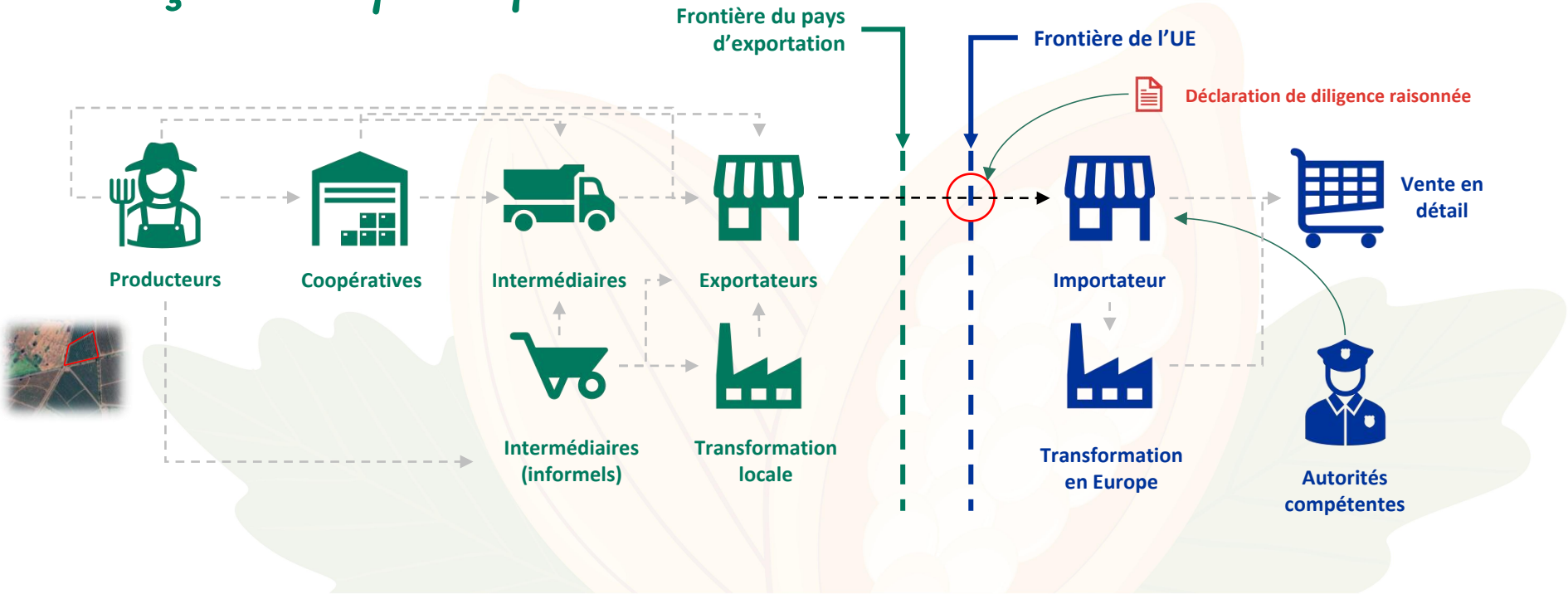
- …**collecte d'information, documents et données** (Art 9)…
- …**évaluation du risque** (Art 10)…
- …**atténuation du risque** (Art 11)…

Obligation de moyens

vs.

Obligation de résultats

Traçabilité pourquoi?



ETAT DES LIEUX DE L'IDENTIFICATION ET DE LA GEOLOCALISATION DES PARCELLES

Par

Hermann Yanka

CICC

CONTENU



1. Problématique de la géolocalisation
2. Aperçu de l'identification et de la géolocalisation des cacaoyères
2. Gaps et perspectives

1. Problématique de la géolocalisation

❑ Exigences en matière d'informations – Art. 9

Recueillir les coordonnées géographiques (latitude et longitude) de toutes les parcelles de terrain où ont été produits les biens importés ou commercialisés dans l'Union européenne.

❑ Définition technique de la géolocalisation - Art. 2

- Les coordonnées GPS doivent comporter **au moins six chiffres décimaux**.
- Pour toutes les parcelles de **plus de 4 hectares**, elle doit obligatoirement prendre la forme de **polygones** décrivant précisément le périmètre exact de la parcelle

1. Problématique de la géolocalisation

- **Option du Cameroun**

 Maintenir l'équilibre entre les opérateurs

 1. Permettre la commercialisation de chaque fève

 2. Poursuivre les exportations sur le marché européen

- **Mise en œuvre des initiatives de collecte de données de géolocalisation**

2. Aperçu de l'Identification des producteurs et de la géolocalisation des cacaoyères

❑ Identification et Géolocalisation

TOTAL ESTIME	NBRE DE PRODUCTEURS IDENTIFIES	NBRE DE PARCELLES GEOLOCALISEES	RATIO
	695 208	843 597	1,21
EXPORTATEURS	147 445	213 155	
TRANSFORMATEURS	105 620	120 571	
CICC	107 143	150 000	
GIZ	15 000	19 871	
FODECC	320 000	340 000	

❑ **04 opérateurs sur 15** estiment un tonnage de **146 236 tonnes**.

Soit +**76% des exportations en 2024/2025**

2. Aperçu de l'Identification des producteurs et de la géolocalisation des cacaoyères

- **Ce qui a été fait :**

I. Mise en place d'une plateforme interopérable de mutualisation des Données : GEOSHARE

Comment ça marche ?

3. Gap et perspectives

❑ Gap

- Adamaoua
- Centre
- Est
- Littoral
- Nord-Ouest
- Ouest
- Sud
- Sud-ouest

❑ **Effort de déploiement de la géolocalisation dans les bassins de production**

2. Gap et perspectives

❑ Perspectives

- **Poursuite de la géolocalisation**
- **Déploiement des outils de géolocalisation et de traçabilité**
- **Distribution de la Fiche du Producteur**

ETAT DES LIEUX DE L'IDENTI... DES PARCELLES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

FICHE D'IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR DE CACAO

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Nom	ESSONO MESSANGA Sylvestre
Date Naiss	2020-05-25 à LOBO
Sexe	MASCULIN
Résidence	LOBO
Cooperative	SOCOOLOB



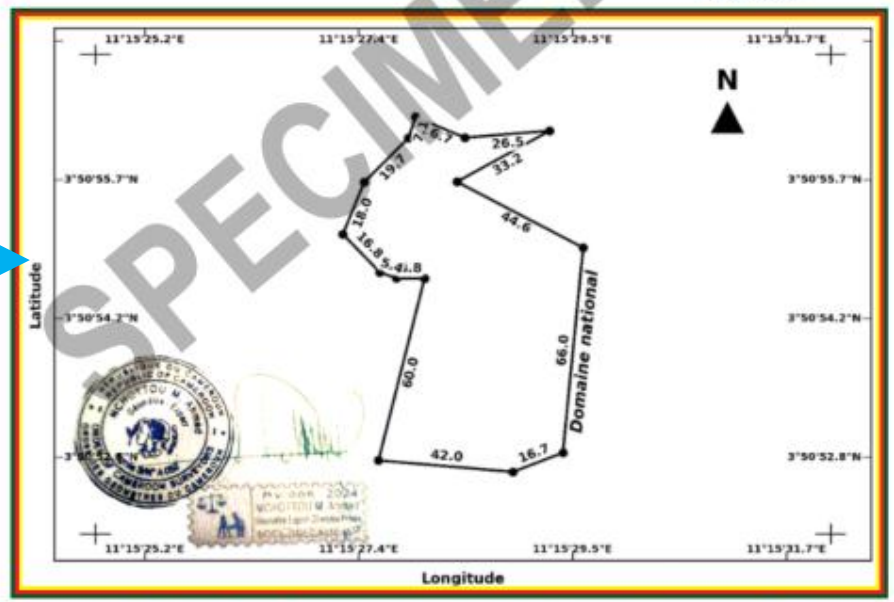
A24029

QR Code

LOCALISATION DE LA PARCELLE

Région	CENTRE
Département	LEKIE
Arrondissement	LOBO
Village	EKOUMTIK
Lieu-dit	EKOUMTIK
Statut foncier	DOMAINE NATIONAL
Superficie	8833 M²

Code parcelle : CELEKLO 03338 - 1/2



SPECIMEN

Les informations contenues dans cette fiche ont été collectées suivant l'engagement de confidentialité souscrit par le CICC. Elles sont protégées par la loi N° 2024/017 du 23 décembre 2024, relative à la protection des données à caractère personnel.

Identification unique du producteur

Identification unique de la parcelle

QR code

Géométrie de la parcelle

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

TRACABILITÉ PUBLIQUE ET PRIVEE ET INTEROPERABILITE DES OUTILS

Par

Hermann Yanka

Gabriel Kuaté

CICC / ONCC

TRACABILITÉ PRIVEE

Par

Hermann Yanka
CICC

III - Système de Traçabilité Privé

Systèmes de traçabilité privé : **CAMERTRACE**



CamerTrace: c'est quoi?

L'**instance Camerounaise de WHIMO** – **outil de traçabilité gratuit et à code ouvert** de l'Institut européen de la forêt – hébergé et mis à disposition par le CICC.

Une **solution technologique simple et facile d'utilisation** qui permet de **collecter et gérer des informations clés de géolocalisation et de traçabilité** dans les chaînes d'approvisionnement agricoles.

En quoi consiste CamerTrace?

Application mobile Android	Application mobile iOS	Portail web pour les utilisateurs
Panel d'administrateur	Back-end	Infrastructure

Qu'est-ce qu'un utilisateur peut faire avec CamerTrace?

Géolocalisation

- **Récupération de données de géolocalisation déjà existantes** à travers la lecture d'un QR code ou le téléchargement d'un fichier
- **Collection des données de géolocalisation lors d'un achat** auprès d'un producteur, à travers l'enregistrement d'un point GPS.
- **Interopérabilité** avec la base de données du CICC et avec OpenForis Ground

Enregistrement de transactions

- **Enregistrement d'une transaction** auprès d'un producteur ou d'un autre acteur dans la chaîne
- **Double validation des transactions** entre utilisateurs
- **Comptabilité automatisée** → entrées / sorties et soldes
- **Transformation** → Conversion de matières premières en produits dérivés (p. ex. cacao → beurre de cacao)

Analyse de la chaîne d'approvisionnement

- Assignation automatique de **statuts de traçabilité** : complet, conditionnel, partiel, incomplet
- **Vue d'ensemble de sa chaîne**, y compris ses fournisseurs directs et indirects
- **Téléchargement de l'historique de transactions**
- **Diagnostiques et chiffres clés**

Partage de données

- **Transfert de données** de géolocalisation et de traçabilité tout au long de la chaîne
- **Téléchargement de données** en format csv et geojson
- Identification d'informations manquantes et **envoi de demandes de géolocalisation rétroactive**

Données disponibles à travers CamerTrace

Données des parcelles

- **Géolocalisation** (point GPS, polygone)
- **Fichiers**
- **Aucune donnée personnelle** (sauf en cas d'inclusion dans les fichiers)

Données des transactions

- **Volumes transférés** d'un acteur à un autre
- **Date et horaire** des transactions
- **Localisation de l'utilisateur** lors de l'enregistrement d'une transaction
- **Identifiant anonymisé de la contrepartie** à une transaction

Données des utilisateurs

- E-mail
 OU
- Numéro de portable

Ce que CAMERTRACE ne fait **pas**

- Il ne s'agit pas d'un outil visant à garantir la conformité avec le RDUE. Il collecte plutôt des informations qui permettront aux utilisateurs de se rendre conforme au RDUE EUDR s'ils le souhaitent (« facilitateur » plutôt que « contrôleur »).
- Il ne s'agit pas d'un outil de cartographie des exploitations agricoles. Il n'évalue pas les risques d'illégalité ou de déforestation. Il est conçu uniquement à des fins de traçabilité.
- Il n'offre pas une traçabilité physique complète. Il se contente de cartographier les relations entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
- Il ne s'agit pas d'un outil destiné aux agriculteurs, mais aux intermédiaires. Grâce à l'enregistrement des transactions tout au long de la chaîne d'approvisionnement, il permet de garantir que les données à la fin de la chaîne d'approvisionnement peuvent être réattribuées à une origine spécifique.

TRACABILITÉ PUBLIQUE ET INTEROPERABILITE DES OUTILS

Par

Gabriel Kuate

ONCC

PLAN

I- INTRODUCTION ;

II- RAPPEL DE L'ÉTAT DES LIEUX TRACABILITE ;

III- TRACABILITÉ PUBLIQUE : ONCC_TRACE ;

IV- INTEROPERABILITE ENTRE LES OUTILS ;

V- DÉFIS ET PERSPECTIVES.

I - INTRODUCTION

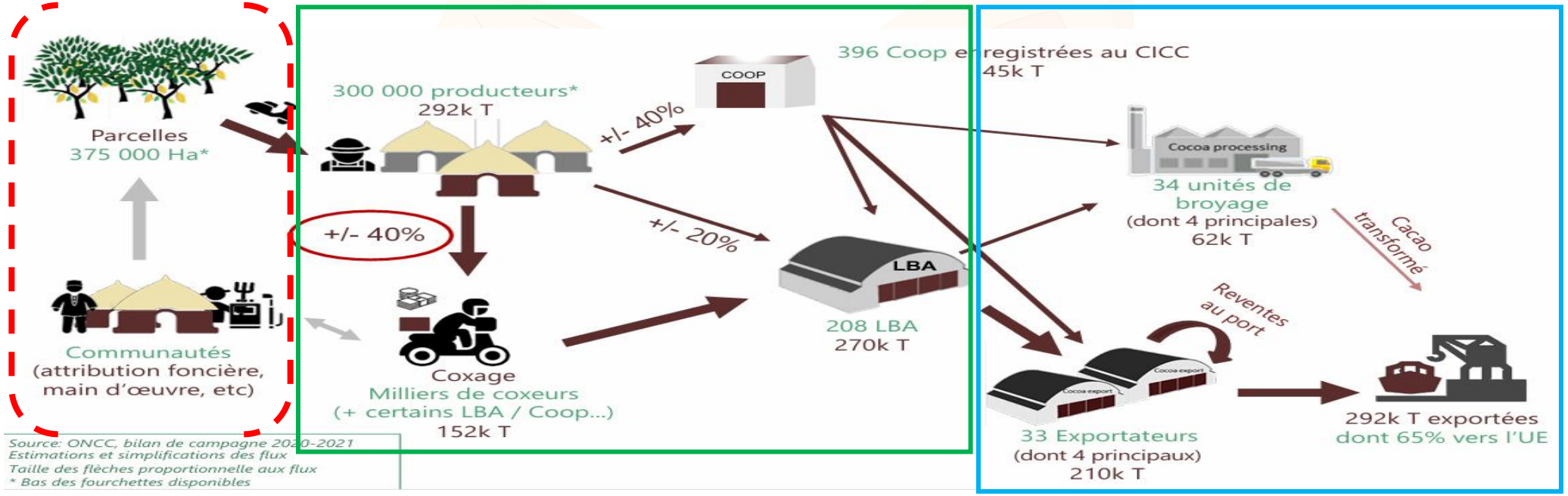
- Le cacao est un produit de grande spéculation où le volet commercial est le déterminant essentiel ;
- Le Cameroun dispose d'un système de commercialisation libéralisé avec une forte implication du secteur privé*;*
- Dans la perspective de l'entrée en vigueur du RDUE en janvier 2027, les responsabilités dans la mise en conformité des filières ont donc été partagées entre le secteur privé et le secteur public ;
- Plusieurs outils visant à assurer la géolocalisation des parcelles et la traçabilité ont été développés par le secteur public et le secteur privé;
- Coté public : **ONCC_TRACE.**
- Côté privé : **GEOSHARE, CAMERTRACE, INATRACE, FARM FORCE …**

II - État des lieux Traçabilité

CICC / Exportateurs
Identification
Géoréférencement

ONCC
Suivi digitalisé de la
Commercialisation Interne

ONCC / E.GUCE



IV - Système de Traçabilité Public

Présentation système de traçabilité public :
Application **ONCC_Trace**



Système de Traçabilité Public (suite)

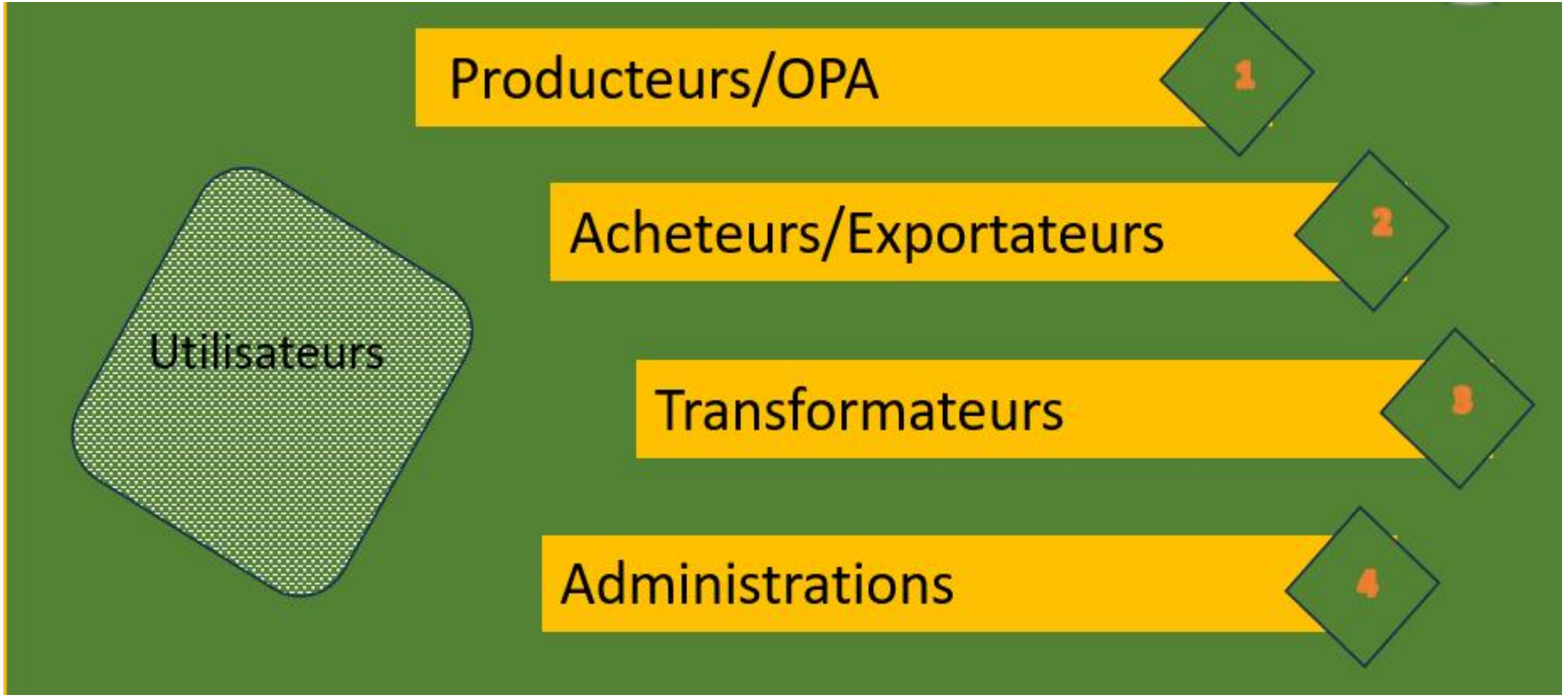
ONCC_Trace

- Digitalisation des flux commerciaux dans la filière cacao. Toutes les informations clés de la filière sont connues et visibles automatiquement à la demande.
- Transcription du système de commercialisation tel que prévu par la règlementation en vigueur avec la prise en compte des exigences du RDUE.

Système de Traçabilité Public (suite)



Système de Traçabilité Public (suite)

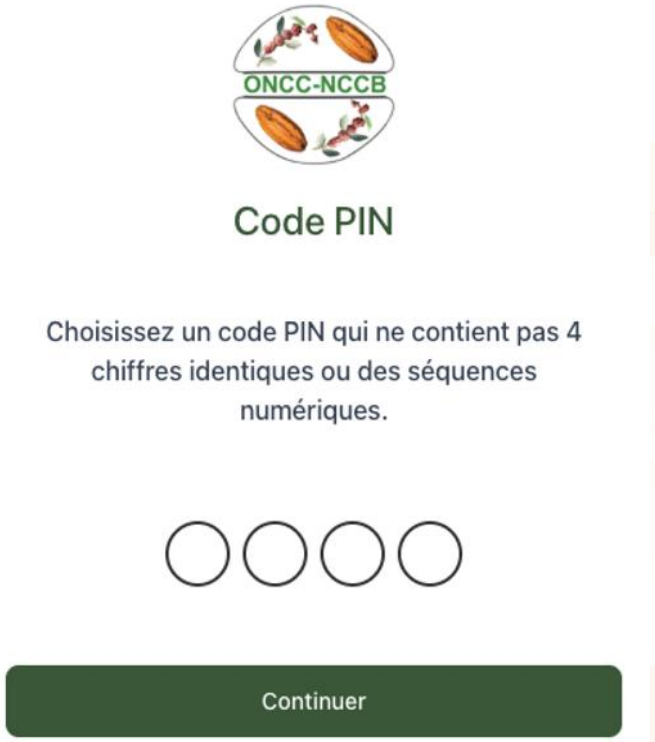


Système de Traçabilité Public (suite)



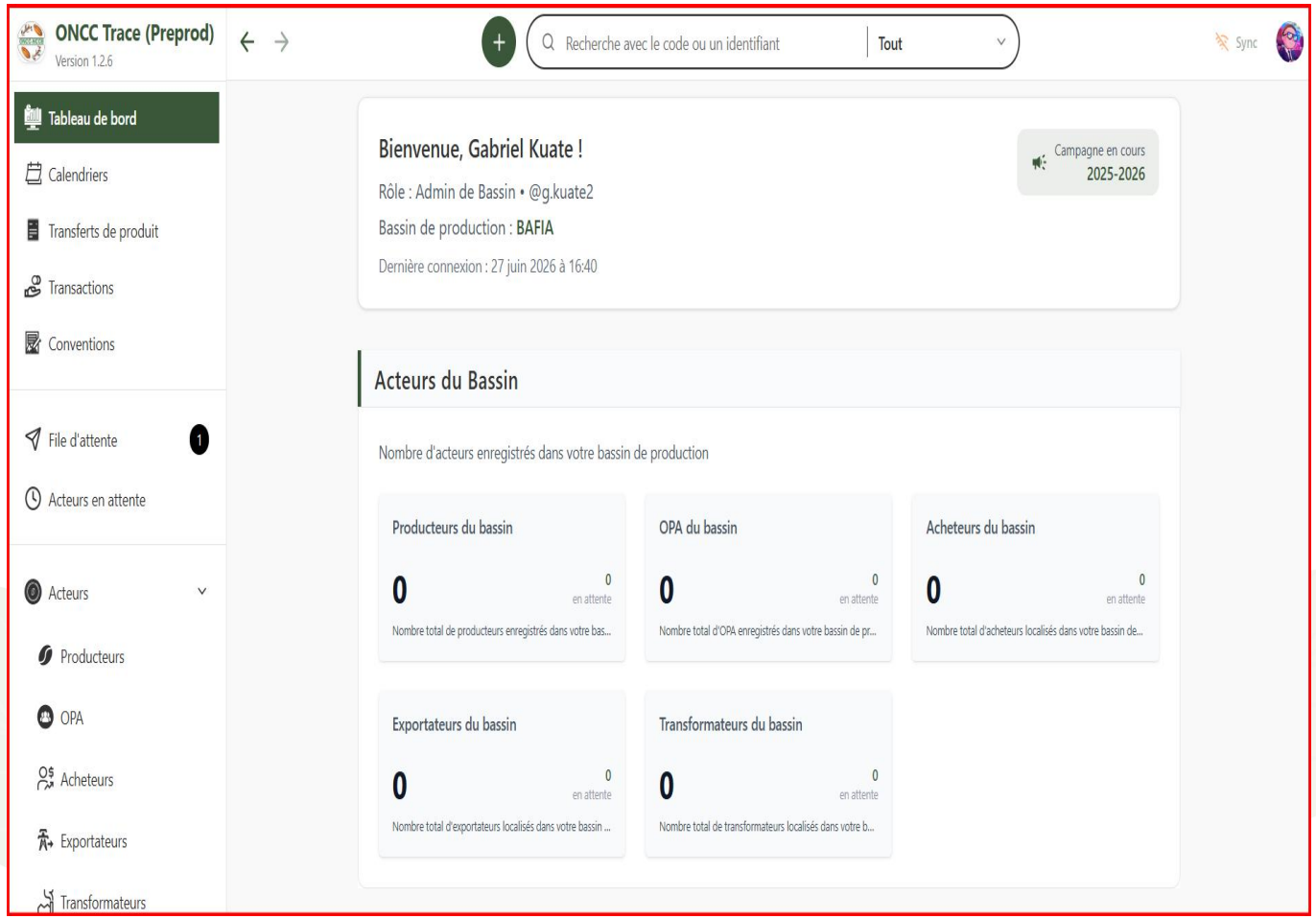
Présentation de l'application **ONCC_Trace**

Système de Traçabilité Public (suite)



Présentation de l'application **ONCC_Trace**

Système de Traçabilité Public (suite)



Présentation de l'application **ONCC_Trace**

Système de Traçabilité PUBLIC (suite)

Qui fait quoi dans ONCC_TRACE?

Administration

- Création de la campagne ;
- Configuration des bassins ;
- Enregistrement des acteurs ;
- Diffusion des calendriers des marchés/conventions ;
- Enregistrement des magasins normés (groupage, export, aconier) ;
- Enregistrement des producteurs identifiés ;
- Enregistrement des coordonnées de géolocalisation des parcelles déjà existantes à travers la lecture d'un QR code ou le téléchargement d'un fichier ;
- Collecte des points GPS des parcelles ;
- Enregistrement des volumes commercialisés ;
- Qualité des produits ;
- Gestion de l'Interopérabilité.

OPA

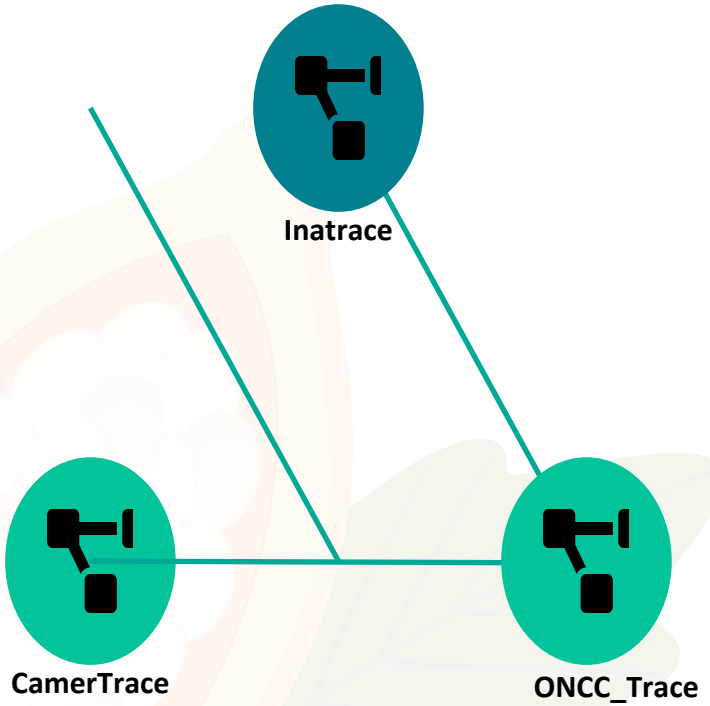
- **Elaboration des calendriers des marchés ;**
- **Enregistrement des producteurs et documents de légalité ;**
- **Enregistrement des producteurs participants à un marché ;**
- **Liste de colisage ;**
- **Enregistrement des transactions commerciales ;**
- **Qualité des produits ;**
- **Collecte des points GPS des parcelles des producteurs ;**
- **Bordereau de vente, etc…**).

Acheteurs/Exportateurs/transformateurs

- Lire les calendriers des marchés ;
- Enregistrer les transactions;
- Enlèvements ;
- Transfert des produits ;
- Bordereau d'achat ;
- Fichier Excel des producteurs ayant participé au marché ou à la convention avec les coordonnées de géolocalisation.

V - Interopérabilité entre les Outils

L'interopérabilité : capacité de deux ou plusieurs systèmes d'information, potentiellement hétérogènes, à **échanger des informations** et à **utiliser mutuellement ces informations échangées**, sans effort supplémentaire pour l'utilisateur.



Traçabilité publique et privée et interopérabilité des outils (suite)

Pourquoi l'interopérabilité est-elle essentielle ?

Efficacité opérationnelle

Réduction des tâches manuelles, ressaisies et délais de traitement.

Maîtrise des coûts

Moins d'intégrations sur mesure, maintenance simplifiée.

Qualité des données

Cohérence de l'information partagée entre les acteurs.

Innovation & agilité

Nouveaux services construits sur des échanges fiables.

Interopérabilité entre les Outils (suite)

Complémentarité Public-Privé

Privé	Public
Collecte de terrain	Gouvernance
Géolocalisation	Contrôle + collecte
Transactions	Transactions / Consolidation
Due diligence	Reporting

VI - DEFIS

Techniques	Organisationnels
Connectivité	Formation
Sécurité	Gouvernance
Standards	Financement
Intégration	Coordination

VI - PERSPECTIVES

- Généralisation de **ONCC_Trace** et de **CamerTrace**
- Distribution des cartes producteurs
- Formation des acteurs
- Interconnexion effective avec les systèmes privés
- Harmonisation nationale des données

JE VOUS REMERCIE

ANALYSE DE LA LÉGALITÉ ET DE LA DÉFORESTATION

Par

Gislain Mofack

FAO

CONTENU

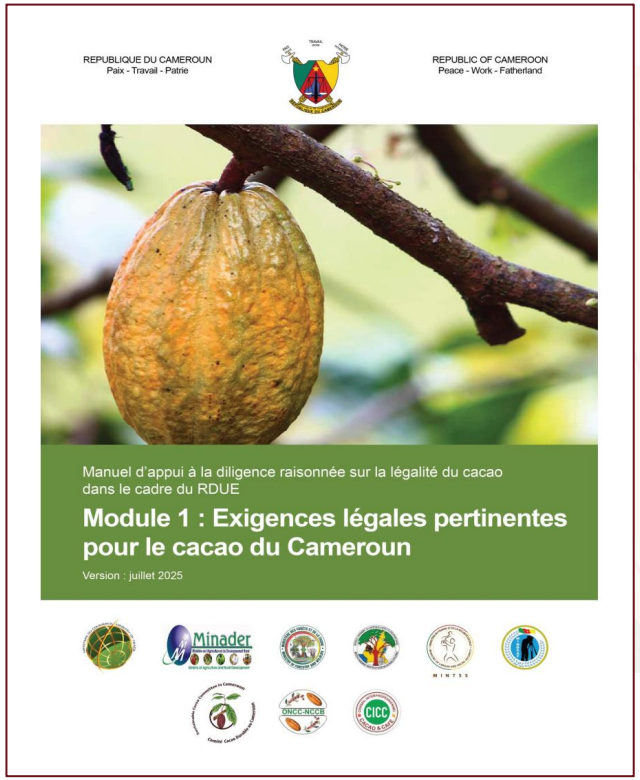
1. Outils d’analyse de légalité

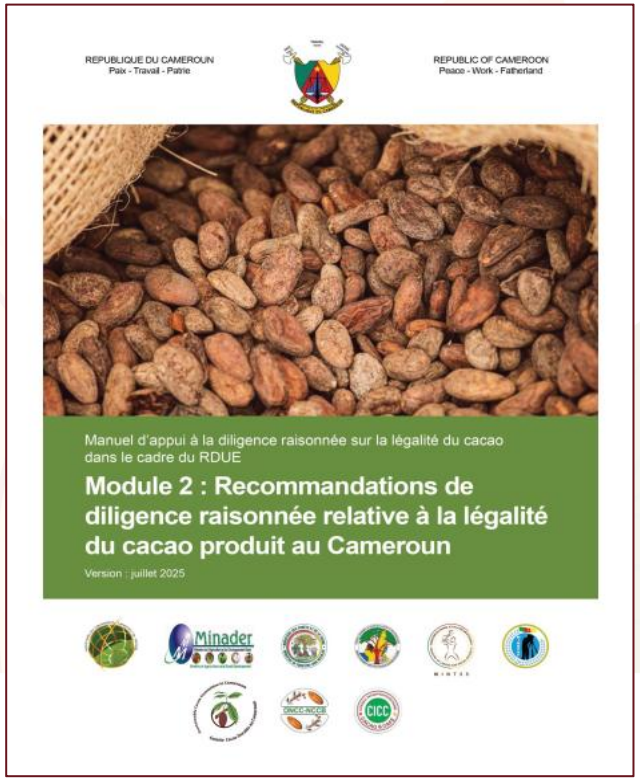
2. Outils d’analyse de la déforestation

3. Gaps et perspectives

2. Outils d'analyse de légalité

Le manuel dans ses deux modules





2. Outils d'analyse de légalité

Cartographie des exigences légales

Art. 3 RDUE: les opérateurs qui mettent du cacao ou des produits dérivés sur le marché de l'UE devront s'assurer que ceux-ci ont été produits conformément à la législation pertinente du pays de production

- Le cadre national s'applique
- 07 domaines de droit identifiés et mentionnés par le RDUE
- Elaboration, par EFI et Preferred by Nature, des catégories et sous catégories (génériques) en se référant aux cadres et référentiels d'évaluation existants (APV, normes de certification, etc.)
- L'articulation des sous catégories selon le cadre légal national abouti aux exigences



2. Outils d'analyse de légalité

Sur les recommandations de diligence raisonnée

Les actions de diligence raisonnée suggérées :

- Ne sont pas juridiquement contraignantes
- N'engagent aucun acteur concerné
- Ne constituent pas un conseil juridique
- Présentent une grande flexibilité pour l'opérateur
- N'entraînent pas d'obligation de tout appliquer
- Sont adaptables



2. Outils d'analyse de légalité

Synthèse des exigences et leurs rapports avec les référentiels de certification

	DD allégée	DD renforcée	RA	Fairtrade
Droits d'utilisation des terres	2	2	Toutes	02 totalement et 02 partiellement
Protection de l'environnement	3	6	06 Totalement et 03 Partiellement	07 totalement et 02 partiellement
Droits des tiers	1	0	Couverte	Non couvert
Fiscalité, lutte contre la corruption	2	4	01 totalement, 05 Non couvertes	04 non couvertes, 02 partiellement
Droit du travail	4	4	Toutes couvertes	Toutes couvertes
Droits de l'homme	3	2	04 totalement; 01 partiellement	Toutes couvertes
	15	18		

Exigences directement liées à la parcelle

Exigences non directement liées à la parcelle

2. Analyse de la déforestation

- La définition des forêts de la FAO combine un critère biophysique et un critère d'utilisation des terres
- **Utilisation agricole**:
 - Culture temporaire
 - Culture permanente
 - Jachère (jusqu'à 10 ans en arrière)
- **Utilisation prédominante**:
 - Les systèmes agroforestiers, même s'ils répondent aux exigences biophysiques de la définition
 - Usage non prédominant : Cacao/café sauvage



2. Analyse de la déforestation

Article 3 — Conditions cumulatives pour chaque lot

- **Zéro déforestation**

 Vérifier que le cacao ne provient pas de terres déforestées après le 31 décembre 2020 **Art.2 Point 13**

- **Légalité de production**

 Démontrer le respect des lois applicables du pays de production et des zones autorisées

- **Traçabilité de l'origine**

 Géolocalisation des parcelles, informations sur les fournisseurs, clients et lots

Point d'attention

Aucune carte unique ne suffit à elle seule : la conformité se construit par convergence de preuves

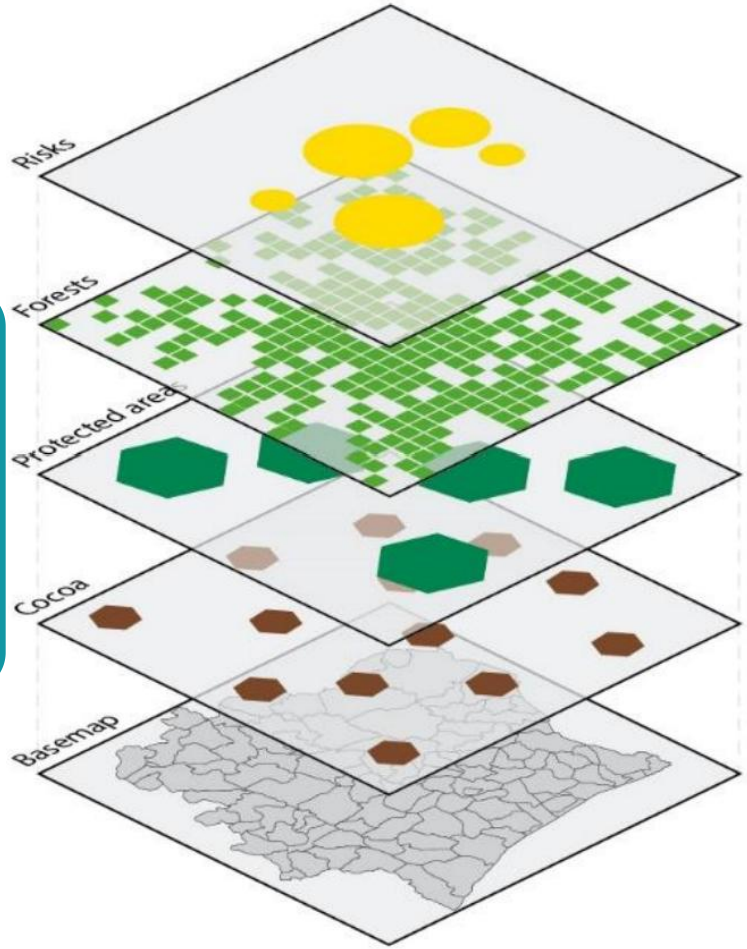
2. Analyse de la déforestation

Grille de diligence

- Origine de la parcelle
- Usage légal des terres
- Zone autorisée
- Absence de déforestation
- Mesures de mitigation

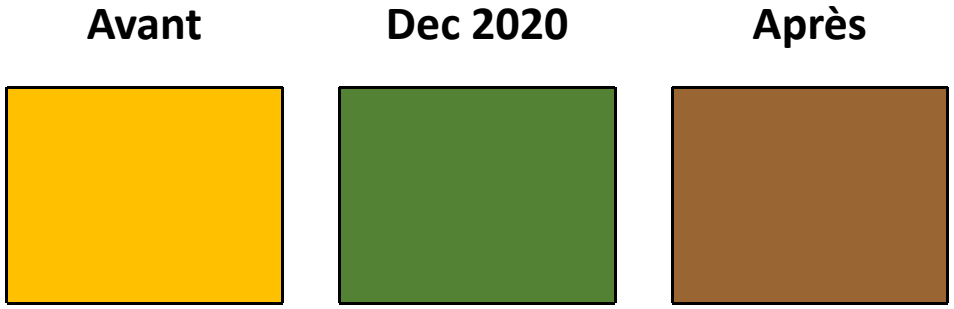
Objectif : rendre la preuve de légalité lisible, documentée et exploitable par les acteurs de la filière.

PASSER DES EXIGENCES JURIDIQUES À DES PREUVES VÉRIFIABLES

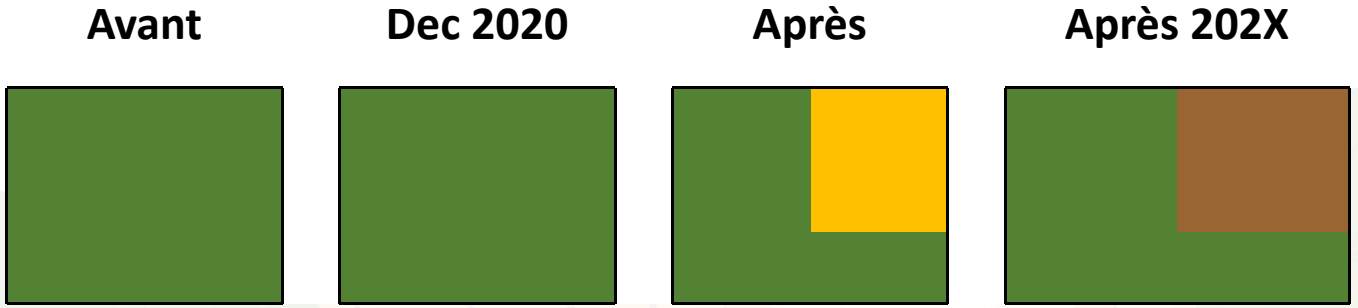


2. Analyse de la déforestation

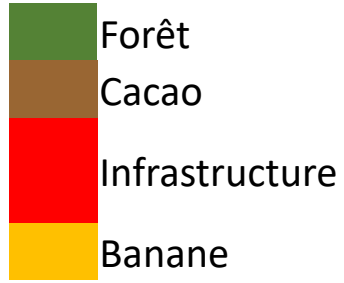
Exemples



Potentiellement non conforme

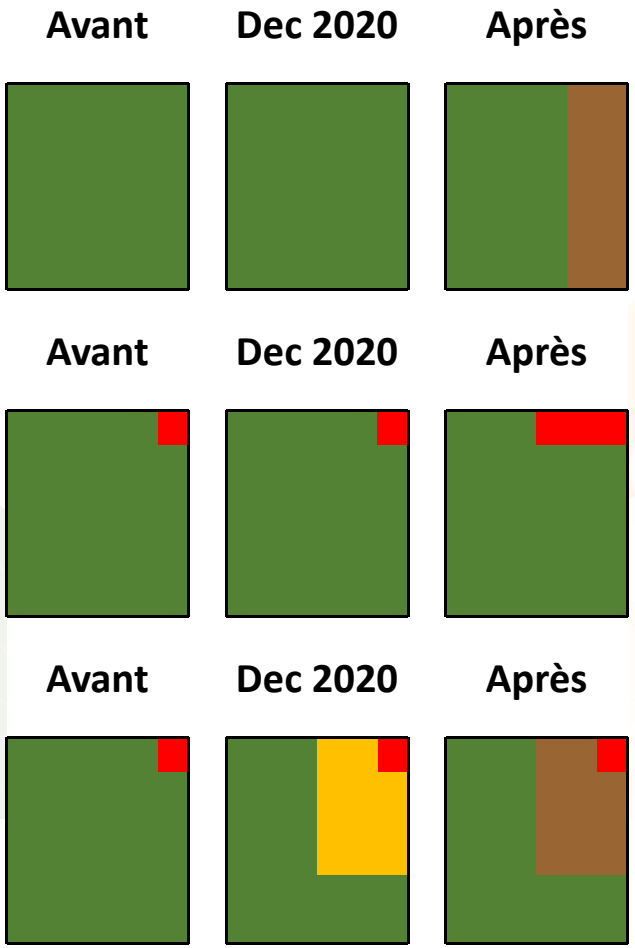


Non conforme



2. Analyse de la déforestation

Exemples



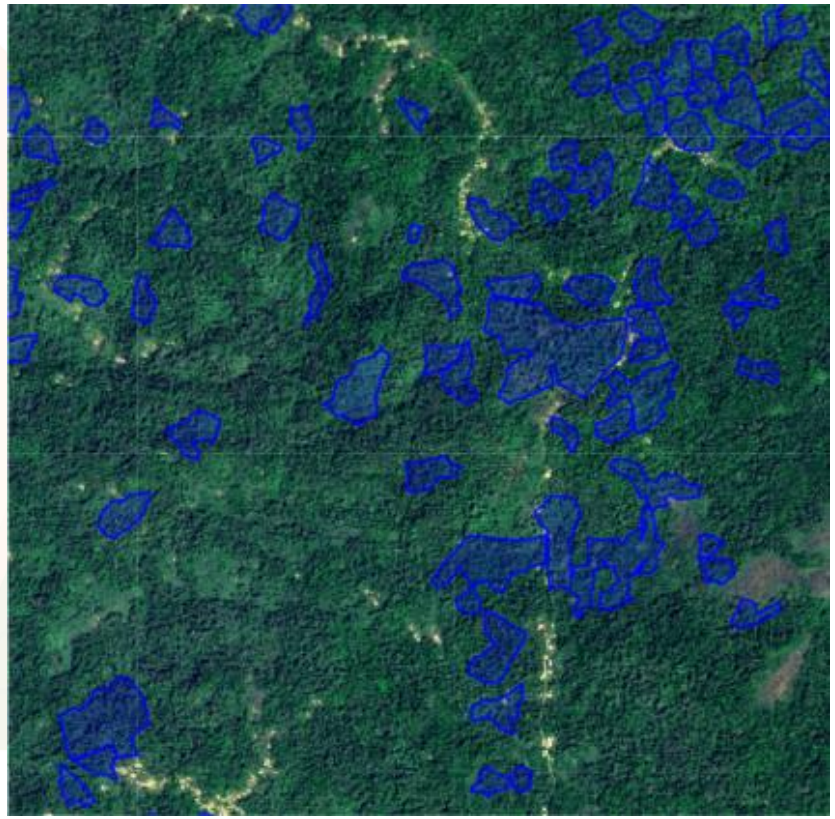
2. Analyse de la déforestation

❑ Données géospatiales

Évaluation de risque de déforestation : les parcelles géolocalisées sont associées avec images satellite, cartes forestières pour détecter la déforestation/dégradation après 2020

Conformité légale : vérification du chevauchement des parcelles avec des aires protégées ou autres d'usage des terres

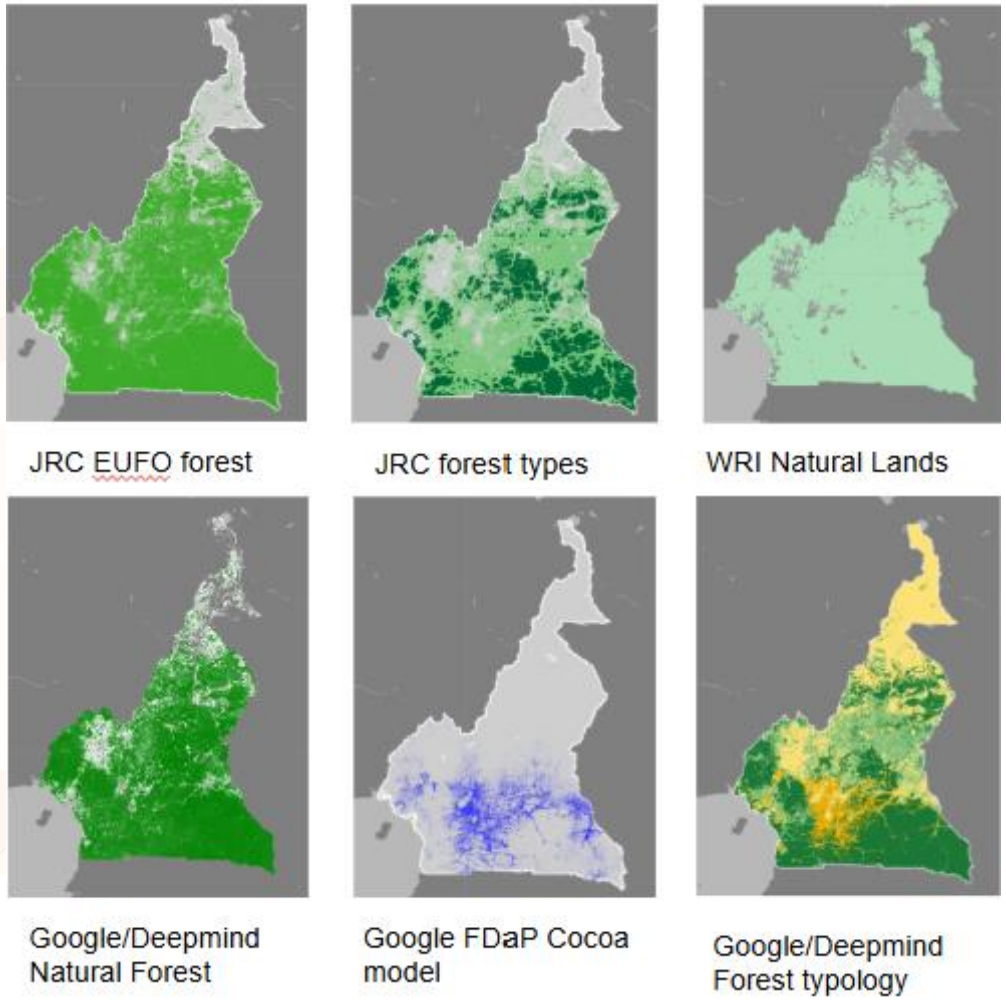
Traçabilité des chaînes d'approvisionnement : la couverture complète de parcelles d'origine aide à confirmer la source de production et réduit le risque de mélange



2. Analyse de la déforestation

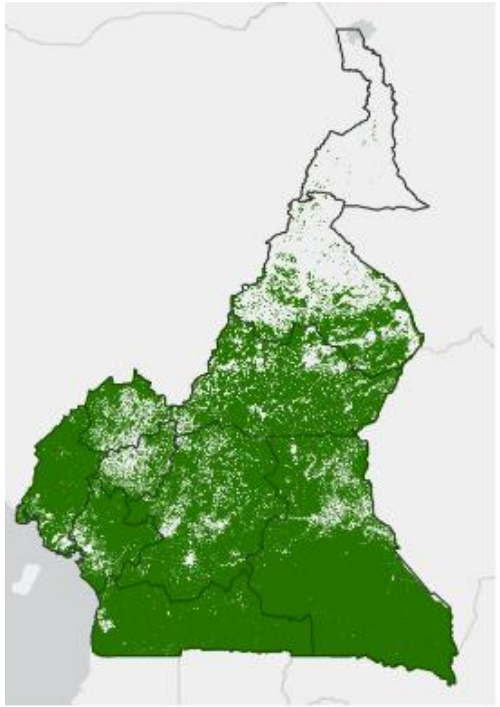
❑ Données géospatiales

- Cartes satellitaires comme produits dérivés
- Cartes globales **pas adaptées** au contexte Camerounais
- Publiées **sans estimations de précision** - surtout pas au niveau national
- Cartes globales à utilisér avec prudence

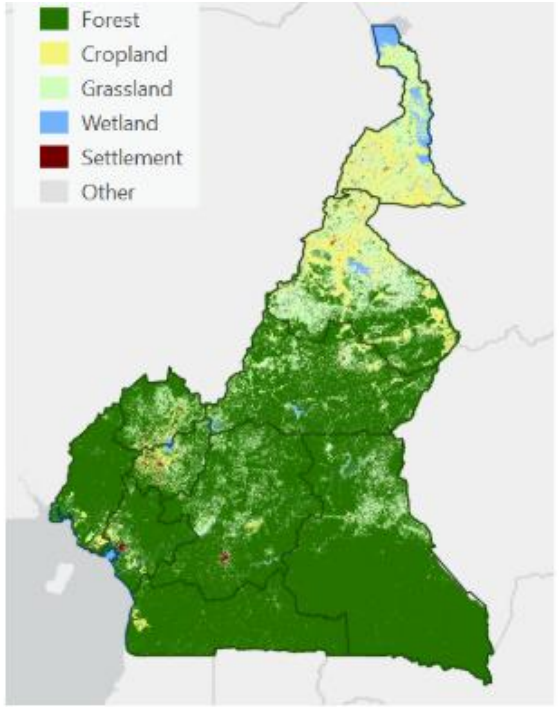


2. Analyse de la déforestation

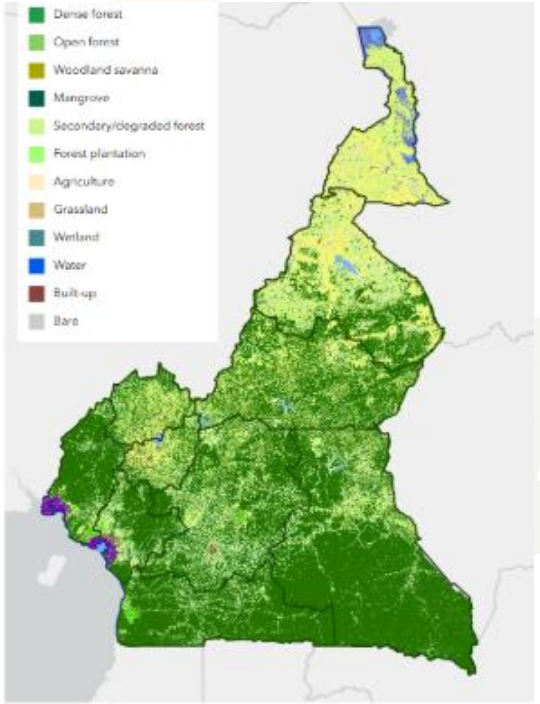
❑ Données nationales



Carte de couverture arborée
Précision globale: **94%**



Carte de couverture du sol GIEC
Précision globale: **86.3%**

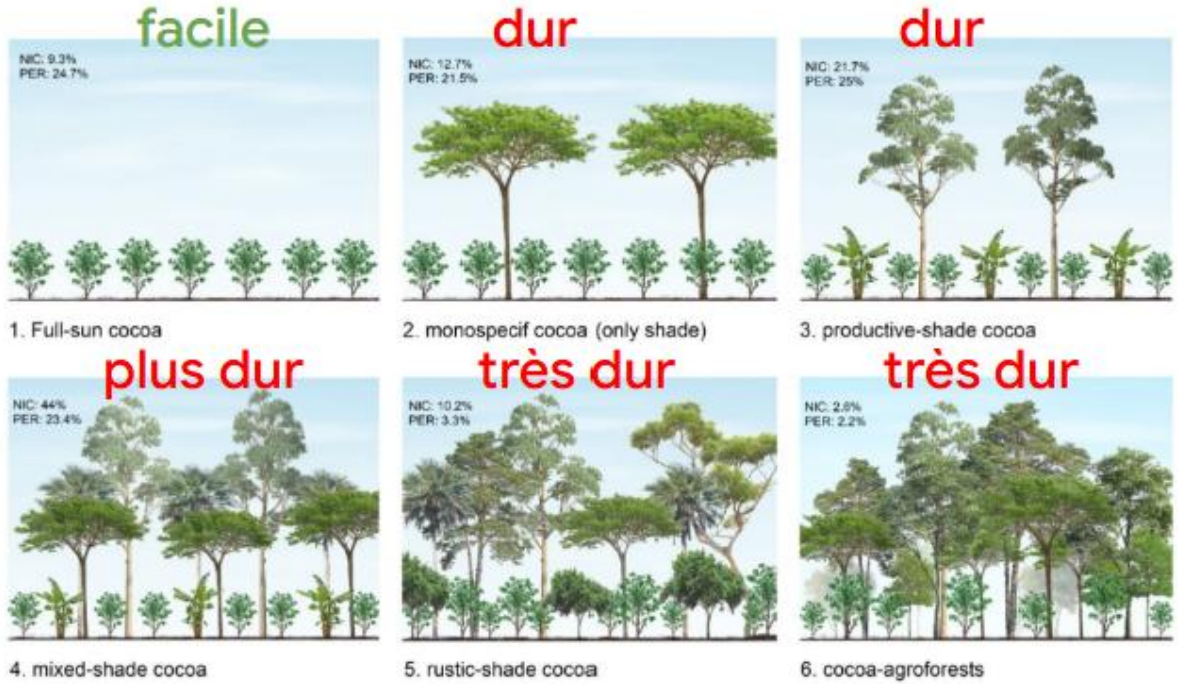


Carte couverture du sol
Précision globale: **64.7%**

2. Analyse de la déforestation

❑ Cartographie du verger cacao

Les systèmes agro-forestiers compliquent la télédétection

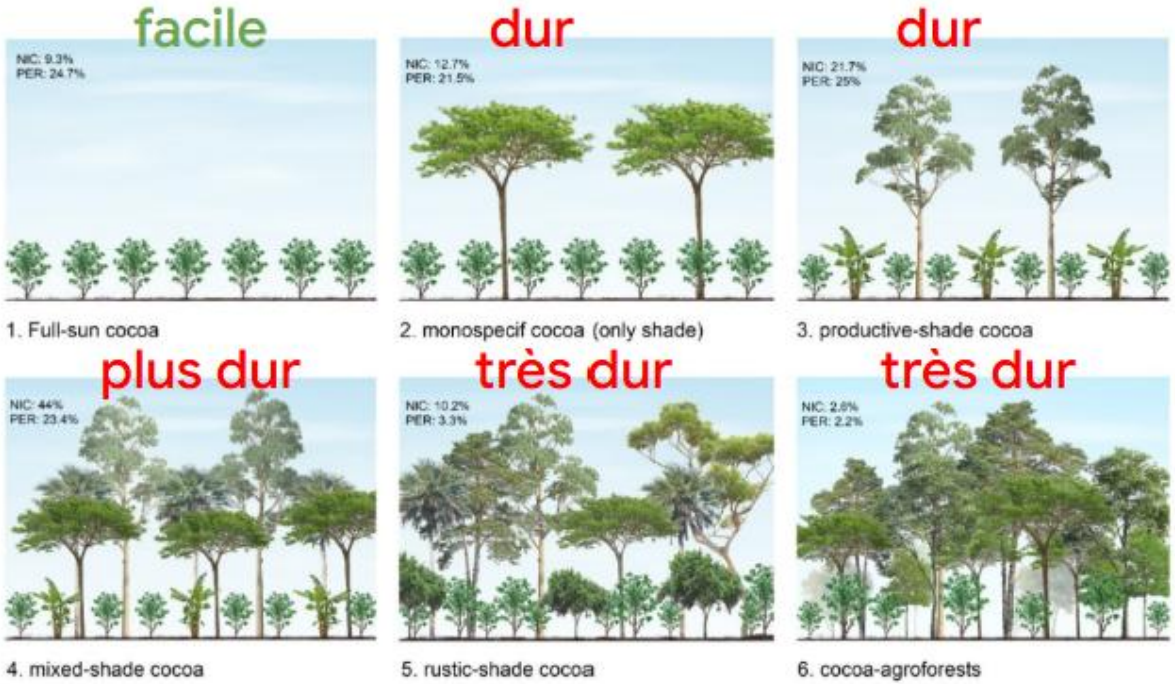




2. Analyse de la déforestation

❑ Cartographie du verger cacao

Les systèmes agro-forestiers compliquent la télédétection





2. Analyse de la déforestation

❑ Cartographie du verger cacao

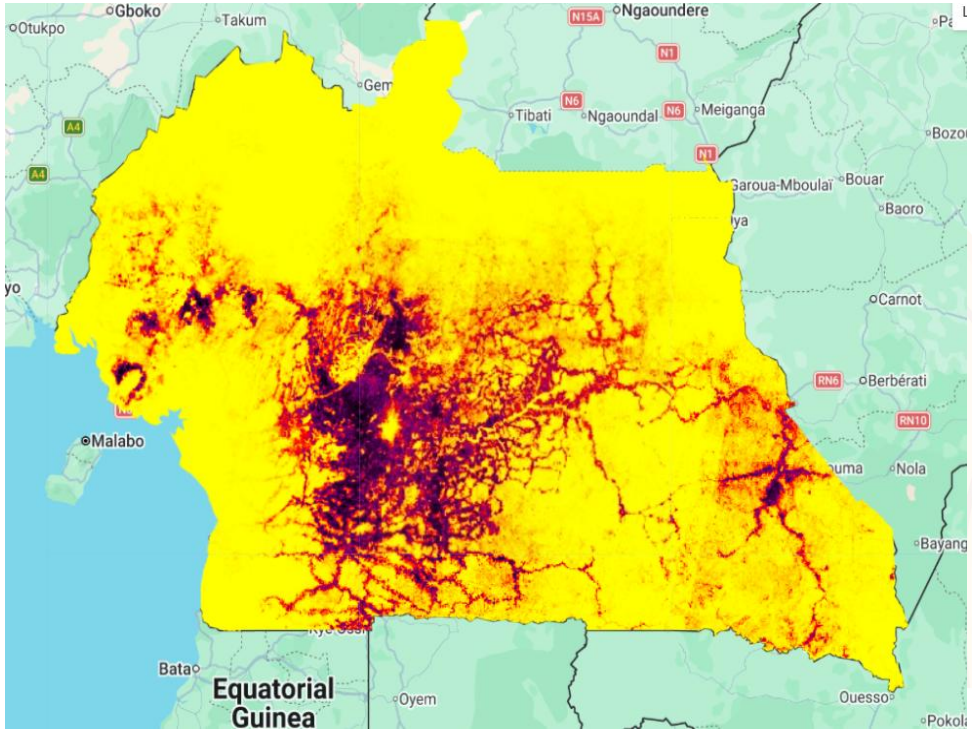
Missions terrain pour les données de calibration modèle cacao

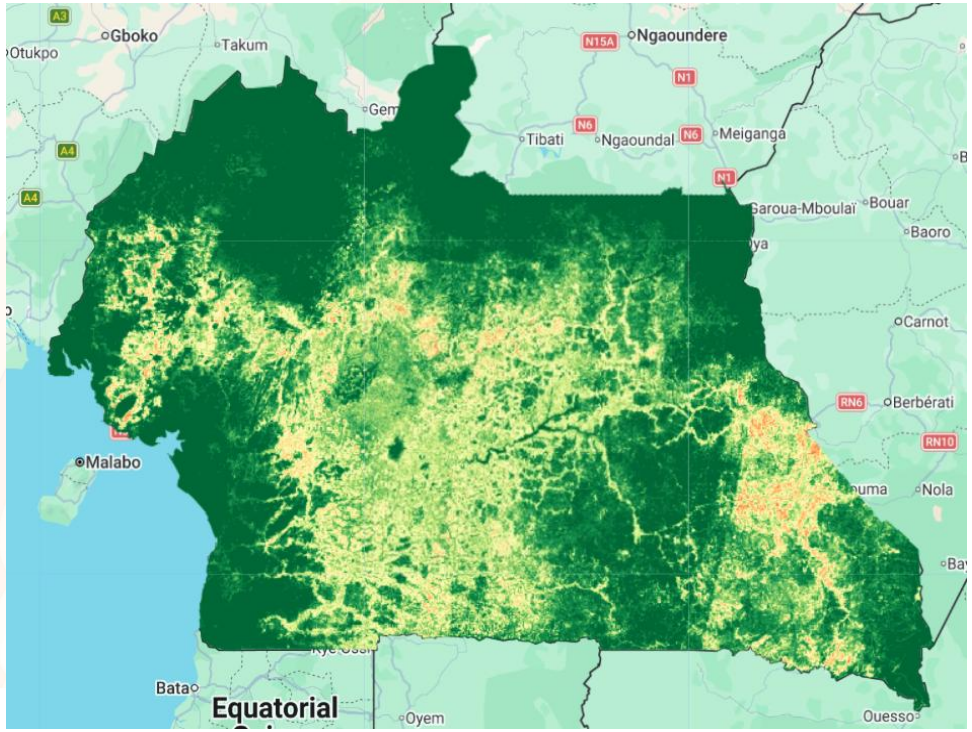
- Application mobile pour la collecte de données géoréférencées
- Vols de drones pour images canopée très haute résolution
- Cameras 360° - données immersives
- Caractérisation du cacao canopée ouverte



2. Analyse de la déforestation

❑ Cartes cacao – résultats préliminaires



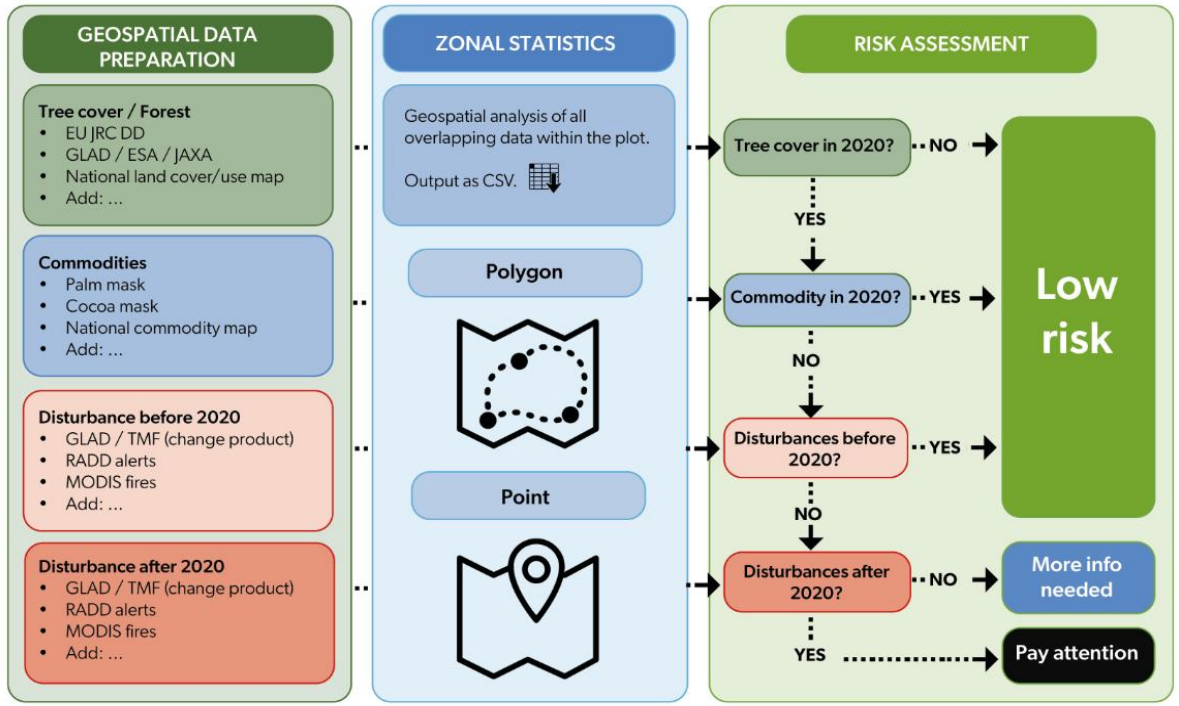


Modèle agroforesterie

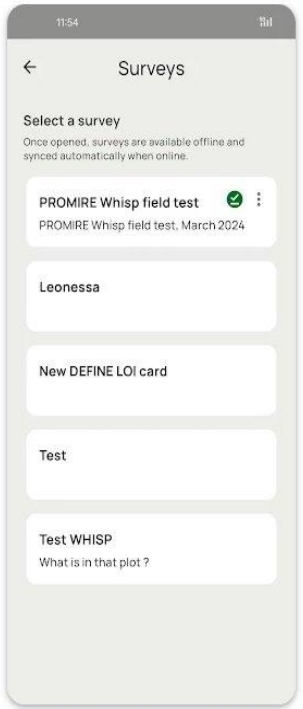
2. Analyse de la déforestation

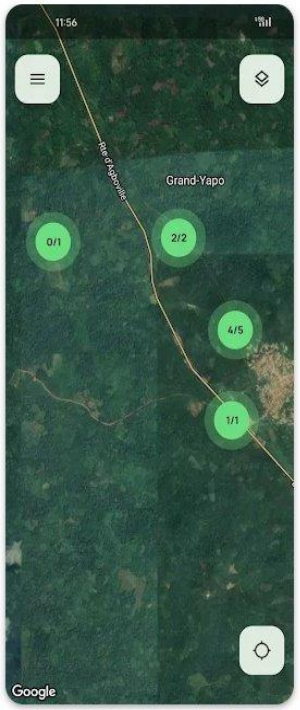
❑ Infrastructure numérique publique

https://cocoa-cmr-africageoportal.hub.arcgis.com/





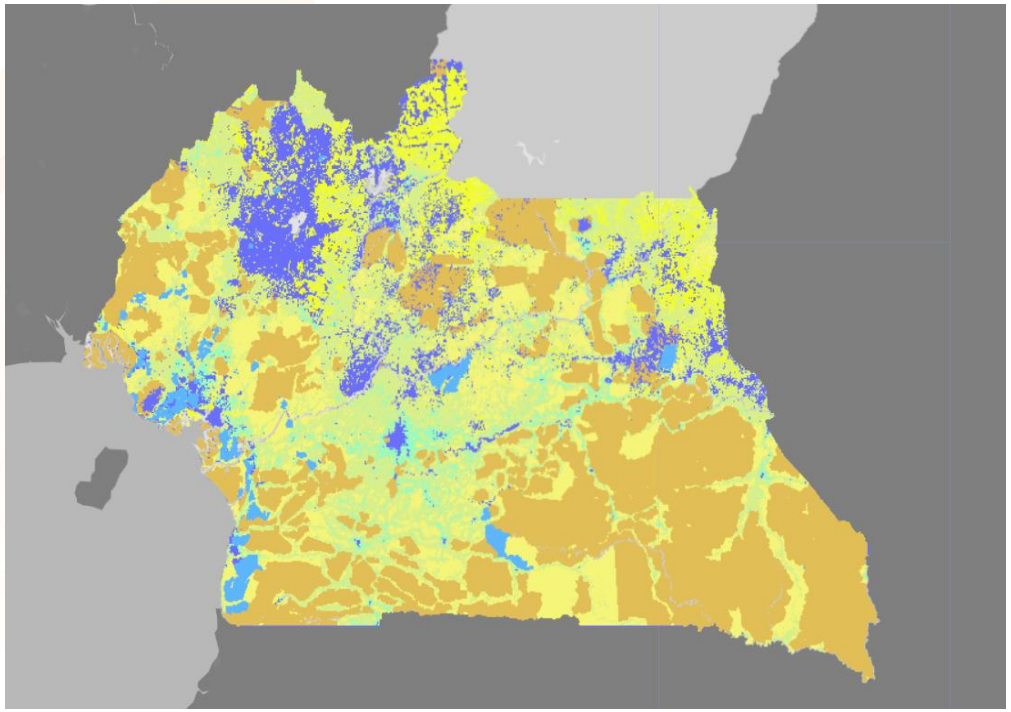






3. Gaps et perspectives

- **Produire des cartes** avec la meilleure précision possible
- **Améliorer la qualité** des données et collecter + de données terrain
- **Traiter les cas complexes** : agroforesterie, jachères, anciennes plantations et zones à statut juridique sensible
- **Institutionnaliser** les cartes nationales et les mettre à jour régulièrement
- **Former** coopératives, exportateurs et services publics à l'usage des outils de diligence



MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION